

## Communiqué

### Nouvelles mesures pour les végétaux !

**Mercredi 6 mars 2024 – Nîmes Métropole. Hier, s’est tenue une présentation à la presse des nouvelles mesures prises par Nîmes Métropole pour valoriser les végétaux. De nouveaux services de proximité qui, sans surcoût supplémentaire pour l’usager, facilitent la vie des adeptes du jardinage en leur permettant de valoriser leurs végétaux !**

Après le rappel de Nîmes Métropole, il y a presque un an, de l’interdiction légale et réglementaire de collecter les déchets verts avec les ordures ménagères, l’Agglo annonce de nouvelles mesures pour répondre aux attentes des usagers. Les végétaux étant considérés comme une ressource, ils sont traités et valorisés à part, afin de ne pas être incinérés avec le reste des ordures ménagères. C’est pour cela qu’il est important de les amener en déchèterie ou de les déposer dans les mini-déchèteries de Nîmes lors des opérations « Nettoyage de printemps et d’automne ».

Malgré cela, de nombreux retours de terrain et d’échanges avec les usagers ont fait remonter des problématiques sur la gestion des végétaux, notamment de la part des séniors et des personnes en situation de handicap. Des difficultés liées bien souvent au transport de ces végétaux vers les déchèteries ou les mini-déchèteries déployées lors des nettoyages de printemps et d’automne. « *Après une consultation et de nombreux échanges avec les usagers, nous avons travaillé avec le service collecte et traitement des déchets ménagers de l’Agglo pour apporter de nouvelles mesures pour les végétaux et répondre aux réels besoins de nos concitoyens* » précisent Franck Proust, Président de Nîmes Métropole et Bernard Angelras, Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l’environnement, à la collecte et au traitement des déchets.

#### De nouveaux services pour tous à Nîmes

C’est donc pour ces raisons que Nîmes Métropole a choisi de mettre en place une solution globale, plus vertueuse qui ne génère pas de surcoût pour les usagers, et qui valorise les végétaux. Celle-ci va être expérimentée pendant un an minimum.

Les « Nettoyages de Printemps et d’Automne » disposeront d’un nombre plus important de mini-déchèteries afin de couvrir davantage de quartiers. Ce sont six points de collecte supplémentaires qui sont à l’étude et ils seront effectifs à partir du prochain nettoyage d’automne.

Et entre les « Nettoyage de Printemps et d’Automne » ?

Dès avril 2024, des « Mini-déchèteries mobiles » (bennes à végétaux) vont voir le jour sur la Ville de Nîmes. Elles passeront selon un calendrier préalablement établi en lien avec les comités de quartier pour faciliter l’élimination des végétaux.

Sur une année, en plus des 2 opérations de « Nettoyage de printemps et automne », 4 jours supplémentaires vont être consacrés à la présence d’une benne pour l’élimination spécifique des végétaux, offrant ainsi 3 fois plus de possibilités aux usagers.

#### Et pour les séniors (+ de 70 ans) et les personnes en situation de handicap ?

Afin de faciliter l’élimination des végétaux pour ces usagers, Nîmes Métropole a opté pour une solution de proximité en créant un service de broyage à domicile des déchets verts gratuit et sur rendez-vous accessible sur l’ensemble du territoire. Le broyat est laissé à la discrétion de l’usager pour être utilisé en mélange avec le compost ou en paillage. Ce service sera mis en place en septembre 2024.

#### La modernisation et le développement des déchèteries

L’accès aux déchèteries est parfois rendu compliqué de par la saturation de certaines bennes. Pour pallier à cette problématique, Nîmes Métropole va faire l’acquisition d’un compacteur qui permettra d’augmenter le volume de déchets sans augmenter le nombre de bennes. Des négociations sont également en cours avec la Ville de Nîmes au sujet d’acquisitions foncières qui permettraient d’agrandir les déchèteries de Saint-Césaire et de l’Ancienne Motte. Dès l’acquisition des terrains, des études environnementales et techniques seront lancées en vue de commencer les travaux au plus tôt.

De plus, une prospection foncière est en cours pour la création d’une 4<sup>ème</sup> déchèterie pour le secteur de la route d’Uzès.

#### Le compostage pour tous

Le compostage est une solution supplémentaire pour valoriser les végétaux en petite quantité. Comme déjà annoncé, Nîmes Métropole a lancé l’opération « Territoire 100% compostage » et mets à disposition à titre gratuit des composteurs et lombricomposteurs pour tous les habitants de son territoire. Faisant face à des ruptures de stock au niveau national, un retour à la normale est attendu pour le mois de juin et les distributions devraient reprendre à ce moment-là.

Pour récapituler, « *un renforcement des opérations de nettoyage saisonniers avec un quadrillage plus important de mini-déchèteries, le déploiement d’une benne mobile pour les végétaux, la mise en place d’un service de broyage à domicile sur rendez-vous, la modernisation et développement des déchèteries et la poursuite du programme Territoire 100% compostage, sont des mesures qui répondent vraiment à ce que souhaitent les usagers. Une enveloppe financière globale pour l’Agglo qui mobilise près de 2,7 millions d’euros* » précisent le Président Franck Proust et le Vice-président Bernard Angelras.